

Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique de l'Ouest



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

SECRETARIAT PERMANENT

Récépissé n° 0557 /MI/SP/D/DGAPJ/DLP

Adresse : BP 10 648 Niamey, Niger Tél. : + 227 20 74 11 99 Fax : +227 20 74 11 93

E-mail : billital@intnet.ne Site Web : [http:// www.maroo.be.org](http://www.maroo.be.org)

Vers une fin de campagne pastorale mitigée

NOTE SYNTHÈSE DE LA SITUATION PASTORALE

Septembre-Octobre 2014

1. INTRODUCTION

Le Réseau Billital Maroobè (RBM) a initié, en 2013, une veille informative qui a été effectuée par ses Antennes nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Réseau a assigné à la veille trois missions essentielles :

- a) observer la dynamique pastorale et les modalités de circulation de l'information dans la zone transfrontalière ;
- b) relayer les informations relatives à la situation des pasteurs ;
- c) fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles transfrontalières d'accès aux ressources pastorales.

En 2014, le RBM a élargi la veille qui est assurée par ses points focaux à l'ensemble des sept pays où il est implanté, tout en maintenant l'objectif initial qui vise à assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les familles de pasteurs.

En effet, cette année, la veille couvre le Bénin (l'ensemble du territoire national), le Burkina Faso (les régions de l'Est et du Sahel), le Mali (les trois régions du Nord, à savoir Gao, Tombouctou et Kidal), la Mauritanie (les wilaya de Gorgol et de Hodh El Gharbi), le Niger (la partie nord de la région de Tillabéry qui est frontalière du Mali, les zones de Bankilaré, Ayérou, Ouallam et Abalak), le Nigeria (les Etats du Nord, notamment Kano, Kaduna et Katsina) et le Sénégal (la zone pastorale du Ferlo, en l'occurrence les départements de Linguère, de Podor et de Matam).

Ainsi, le RBM cherche à avoir la possibilité d'alerter les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer les souffrances vécues par les éleveurs et à renforcer les systèmes pastoraux.

Les informations collectées portent sur :

- la situation pastorale (déroulement de la saison des pluies, production fourragère, état des ressources en eau, mouvements des éleveurs et situation des marchés à bétail) ;
- les événements critiques (situation des réfugiés, conflits, exactions, etc.) ;
- les initiatives politiques en cours (actions innovantes) ;
- les mesures prioritaires et les recommandations.

2. DYNAMIQUE DES RESSOURCES PASTORALES

Alors que la campagne pastorale prend fin, le bilan est mitigé. Après un démarrage tardif dans la majeure partie de la zone pastorale, la saison des pluies ne s'est véritablement installée qu'en août. Les pluies sont ensuite devenues plus abondantes et régulières entrecoupées de périodes de sécheresse. De façon générale, le cumul pluviométrique en fin septembre est globalement inférieur à celui des années de référence. Les pluies d'août et septembre ont permis d'améliorer les pâturages et le remplissage des points d'eau sans réellement inverser la tendance du début de la campagne. Le pâturage et l'eau ne sont pas suffisants. On assiste à de fortes concentrations d'animaux dans les zones favorables, à des descentes précoces vers les zones agricoles et à des départs précoces de transhumants, notamment vers le Togo.

En fin de saison, la pluviométrie est déficitaire au Bénin et les précipitations ont été moins fréquentes surtout le nord du pays (Atakora et Borgou)).

Au Burkina, dans la région du Sahel, après un arrêt des pluies en août, la pluviométrie s'est sensiblement améliorée en septembre, favorisant la reprise de la croissance des herbacées qui s'asséchaient.

La zone pastorale nigérienne a enregistré un démarrage tardif de la saison des pluies, un début timide en juillet, et une installation en août. Les cumuls pluviométriques saisonniers sont globalement inférieurs à ceux des années de référence dans les localités d'Abalak, Tchinta, Tassara, Bermo, Tondikandia, Ingall, Torodi, Tombolé, Namaro. Des ruptures allant jusqu'à un mois ont été enregistrées dans certaines localités de la région de Tillabéry. La durée de l'hivernage est de plus en plus courte sur la quasi-totalité des sites concernés.

Dans les trois régions du Nord Mali, les pluies se sont installées tard (fin juillet à début Août 2014) pour s'arrêter plus tôt (septembre 2014) d'où les poches de sécheresses signalées dans toutes les communes pastorales.

Au Nigeria, les conditions d'une bonne saison des pluies ont été remplies malgré son démarrage tardif dans certaines zones et des déficits comparés aux années précédentes.

En septembre, le Sénégal a enregistré une pluviométrie régulière, mais des écarts assez longs entre les précipitations pour un mois habituellement pluvieux. Les zones pastorales sont très déficitaires. A Namarel, le cumul, comparé aux années précédentes, n'atteint pas le cinquième des quantités d'eau de pluies reçues en année normale.

En Mauritanie, la saison est caractérisée par un démarrage précoce avec les premières pluies dès la 1^{ère} décade du mois de mai, suivi d'une longue pause qui s'est prolongée jusqu'à la 3^{ème} décade du mois de juillet, des pluies plus ou moins continues depuis la 1^{ère} décade du mois d'août, mais une mauvaise répartition dans l'espace et un déficit marqué par rapport à la moyenne. Plus de 80% des sites sont déficitaires par rapport à l'année dernière à la même période (qui était déjà une mauvaise année).

2.1 Situation des pâturages

Les pâturages dans les régions de Gao et Tombouctou, quoique variant d'une zone à une autre, sont suffisants dans l'ensemble. La zone du Haoussa, rive gauche du fleuve Niger, présente de grands déficits en termes de biomasse et de points d'eau et, manifestement, de façon précoce. Quant au Gourma, la situation est meilleure mais sujette actuellement à une forte concentration d'animaux, notamment des transhumants, qui n'ont pas effectué le repli pour cause de déficits fourragers dans leurs zones traditionnelles.

Les pâturages sont insuffisants au Bénin. Dans certaines communes comme Kandi, les animaux ne peuvent avoir du pâturage que sur les parcelles non bâties à l'intérieur de la ville. Les champs ont occupés tout l'espace laissant les troupeaux dans une difficulté extrême. Beaucoup d'espèces non appréciées ont occupés des zones de pâturage. Il y aura une rude concurrence pour l'accès aux ressources pastorales, surtout aux résidus de récoltes.

La situation des pâturages de la région du Sahel au Burkina est très bonne autour de la mare de Darkoye ainsi qu'autour du forage Christine dans la commune de Déou. Elle est moyenne autour de la mare de Kishi ainsi que dans les zones pastorales de Beli et de Djibo. Les pâturages sont insuffisants dans les zones pastorales de Kacham, Déou et Sambonaye. Ils sont quasi inexistantes dans les zones de Kouna, Tin Edjar et de Nassoumbou.

Les pâturages nigériens sont jugés satisfaisants à Tondikandia, Abalak, Amatal, Bermo, Tahoua Commune. En revanche, la production est faible au niveau d'Ingall. Tassara connaît une situation de déficit fourragère tout comme Banibangou.

Les pâturages sont généralement suffisants dans presque tout le Nigeria mais les herbes ont atteint leur pic de maturité et ont commencé à perdre leur valeur nutritive. On constate également un surpâturage.

Au Sénégal, le pâturage herbacé comme aérien ne connaîtra certainement pas une évolution rapide mais sa qualité pourrait être des meilleures. La situation générale est caractérisée par un rendement fourragère très bas, dans les régions de Saint-Louis et de Matam, les départements de Matam et Kanel et une partie du département de Ranérou, dans la partie nord. Cette situation affecte moins les zones pastorales centre et sud du département de Ranérou et la zone agropastorales (bassin arachidier et région de Tambacounda) où les pluies ont été plus abondantes.

La situation est très difficile en Mauritanie avec un manque de pâturages et des difficultés d'abreuvement du cheptel, particulièrement dans les zones agropastorales.

2.2 Santé animale

La situation sanitaire des animaux est relativement satisfaisante dans l'ensemble de la zone couverte.

Cependant, on signale dans la zone pastorale malienne quelques cas d'épizooties (PPCB, variole caprine, Heart Water, distomatose). Dans la région de Gao, des foyers d'épizooties ont éclaté dans la zone du Gourma, avec des mortalités importantes dans les troupeaux bovins. On relève l'absence de services vétérinaires dans la plupart de ces zones en raison de l'insécurité au Nord Mali.

Au Bénin, plusieurs éleveurs ont fait face à d'importantes dépenses pour soigner leurs troupeaux atteints de fièvre aphteuse. La même maladie a touché le Niger ainsi que des cas de pasteurellose et de variole. Au Nigeria, quelques cas de foot and mouth disease ont été enregistrés dans certaines parties des Etats de Kano, Kebbi, Sokoto, Yobé, Katsina et Jigawa, alors que la Mauritanie a subi la Peste de Petits Ruminants (PPR) dans la zone d'Al Aft. Dans la région du Sahel au Burkina, la zone de Tin Akof à la frontière Burkina-Mali est touchée par quelques cas de charbon et de péripneumonie.

Le Sénégal a exécuté un important programme de vaccination contre le botulisme, la pasteurellose ovine et bovine. C'est une initiative des éleveurs/pasteurs inscrite dans le calendrier de prophylaxie en début et fin d'hivernage.

2.3 Situation des points d'eau

Au Bénin le remplissage des mares et des cours d'eau est en baisse. Les petits cours d'eau ne contiennent plus d'eau. Il y aura sans doute des difficultés d'accès à la ressource eau en période de contre saison. Les éleveurs doivent se préparer à parcourir de longues distances pour avoir accès à cette ressource indispensable.

Dans la région du Sahel au Burkina, l'ensemble des mares pastorales et barrages des communes d'observations ont un niveau de remplissage moyen. Cependant, la concentration des animaux et la faible production agricole dans les communes de l'Oudalan et l'anticipation des activités de production maraîchère risquent de contribuer au déséquilibre des zones pastorales et des points d'eau naturels de la région.

Le niveau de remplissage des points d'eau d'abreuvement est estimé normal pour les localités de la zone de Tahoua au Niger mais déficitaire dans celle de Tillabéri. Il a été constaté un tarissement précoce de certaines mares semi-permanentes à cause de l'ensablement et de la forte concentration d'animaux

Les points d'eau du Gourma, la rive droite du fleuve Niger, au Mali sont assez bien approvisionnés. Par contre, sur la rive droite, ils ont été très peu approvisionnés et la plupart ont déjà tari en septembre. Les éleveurs reviennent vers les puisards dans certains cas et d'autres affluent vers le fleuve Niger et les grandes mares d'où les fortes concentrations anticipées et redoutables.

Les mares au Nigeria sont relativement bien remplies mais leur niveau commence à baisser en raison de la forte densité d'animaux

En Mauritanie Le remplissage des mares est médiocre cette année et certaines mares commencent même à tarir depuis fin septembre. Les animaux parcourent de très longues distances depuis la zone d'Al Atf pour atteindre le fleuve Sénégal.

Au Sénégal, les mares et les quelques forages qui fonctionnent assurent les besoins domestiques des ménages pastoraux et agropastoraux mais ne sont remplies qu'à moins de la moitié de leur capacité

2.4 Mouvements des éleveurs et du bétail

Les troupeaux maliens sont actuellement concentrés dans les bourgoutières des régions de Mopti, Tombouctou et Gao, autour des points d'eau permanents et dans les zones de concentrations habituelles au sud du pays. A cause de l'insécurité résiduelle dans la région de Tombouctou, certains troupeaux transhumants n'ont pas pu remonter vers le nord et le nord-ouest en direction de Faguibine et sont concentrés autour du lac Télé et dans la frange fluviale. Les zones inondées des communes dans la vallée du fleuve Niger et autour des mares pérennes et celles d'Intillit, Gossi, Ouatagouna, Gabero et Tessit dans le Gourma, ont été mieux arrosées d'où les fortes concentrations d'animaux venus du Haoussa : communes de Tidermene, Alata, Telemsi, Tarkint, Anchawadj, Bourem, Bamba, Temera, Gabéro Haoussa, Soni Ali ber.

Au Bénin, les éleveurs se sont déplacés **du nord (Atakora et Borgou)** vers le centre et le sud du pays où la situation du pâturage est meilleure. Beaucoup d'éleveurs ainsi que le bétail ont déjà quitté leur zone de résidence habituelle pour aller à la recherche du pâturage. On a même noté quelques départs vers le Togo.

Les mouvements des animaux dans le Sahel Burkinabé sont assez limités. L'on constate une convergence des animaux vers les mares pastorales pour l'exploitation du fourrage avec une forte concentration au niveau de Darkoye/Markoye, Markoye, et Dori ; les zones de replis hivernale (Soumboulou, Sambonaye, Kiriyadjé/Dori, et Seno Mango/Soum) et une partie de l'Oudalan, Kishi, Darkoye, Kollé, Tin Edjar/Oudalan. Par ailleurs, un fort mouvement est observé chez les animaux des réfugiés maliens vers la zone de Goudebo, Sabonaye.

Au Niger, on note de fortes concentrations des troupeaux autour des points d'eau permanents et dans les zones de repli habituelles situées au sud du pays et dans les zones où il y a une disponibilité des pâturages et des points d'eau. Cette année, il a été relevé une descente précoce vers le sud.

Au Nigeria, en raison de la baisse des pâturages et de l'eau, les bergers ont entamé leurs mouvements du sud vers le nord en direction de la région Sahel-Sahara. La plupart des pasteurs transhumants ont regagné leurs terroirs d'attache en provenance du sud du pays et du Bénin. Les troupeaux transhumants du Niger, notamment les bergers de moutons, sont également retournés dans leur pays.

En Mauritanie, les pasteurs ont commencé à transhumer vers la région de Guidimakha, la région la plus arrosée cette année, et d'autres vers le Mali et le Sénégal. Les concentrations sont observées dans la zone d'Al Aft convoitée par les éleveurs venus de toutes les régions du pays.

En septembre au Sénégal certains pasteurs qui étaient dans le sud se sont dirigés vers le nord-ouest. D'autres se déplacent d'ouest en est ou d'est en ouest, au grès des pluies tombées ici ou là. Cette situation dans la zone pastorale couvrant 1/5^{ème} du territoire national dans les départements de Louga, Linguère, Dagana, Podor, Matam, Kanel, Ranérou, Bakel, Koumpentoum, Kaffrine, a mis les pasteurs et agropasteurs dans une instabilité constante les poussant là où il y a de la verdure entraînant une concentration des troupeaux qui ratissent tout le disponible avant de se déplacer.

3. SITUATION DES MARCHES A BETAIL

Le prix du bétail était stable et même à la hausse à la faveur de Tabaski, sauf en Mauritanie, et l'offre d'animaux globalement satisfaisante au niveau de la quasi-totalité des grands marchés de la zone pastorale. Les prix des céréales les plus consommées étaient restés stables, mais toujours élevés la nouvelle récolte n'étant pas toujours en place sur les marchés de la zone pastorale.

Au Bénin, le flux des animaux au niveau des marchés à bétail est soutenu. Les prix sont profitables aux producteurs.

Dans la région du Sahel au Burkina, les prix étaient en baisse en raison de la faible affluence des acheteurs venant de l'extérieur pendant la période de Tabaski et le bon niveau de production agricole dans certaines provinces (Seno, Soum). Les prix des céréales et leur approvisionnement se sont stabilisés grâce au début des récoltes.

Au Niger le prix du bétail était stable et l'offre d'animaux sur les marchés globalement satisfaisante au niveau de la quasi-totalité des grands marchés de la zone pastorale. Des hausses de prix ont été enregistrées avec la tabaski. Les prix des céréales les plus consommées étaient restés stables, mais toujours élevés dans l'attente de la disponibilité de la nouvelle des récoltes.

Les prix des animaux sont stables sur la quasi-totalité des principaux marchés au Nord Mali : Amalawlaw, Gossi, Wabaria, Djebock, Doro, Indeliman, Menaka. Une hausse des prix est constatée sur l'ensemble des marchés à bétail. Une raison était certainement la fête de Tabaski. Le cours de céréales semble toujours élevé, quoiqu'en légère baisse comparé au mois précédent.

Au Nigeria les prix des animaux sont stables et l'offre d'animaux satisfaisant. Le prix des principales céréales (mil, riz et maïs) sont en baisse.

Sur les marchés mauritaniens, le prix des animaux a chuté depuis le début de septembre. Un bouc moyen ne permet pas d'acheter un sac de mil de 100kg.

Pendant la période de la Tabaski, ce sont surtout des moutons qui étaient présentés sur les marchés sénégalais. Les prix ont connu une hausse drastique aussi bien pour les animaux vivants que pour la viande. Le prix des céréales (riz, mil, sorgho et maïs) reste stable. Le prix de l'aliment de bétail a baissé suite à la subvention de 50% accordée par l'Etat.

4. EVENEMENTS CRITIQUES

4.1 Situation des réfugiés

Beaucoup d'éleveurs pasteurs déplacés du Mali ont regagnés leur terroir d'attache. Toutefois, les affrontements du Gourma ont entraîné le retour au Burkina Faso d'une bonne partie d'entre eux installés le long de la frontière entre le Mali et Burkina Faso.

En Mauritanie également, des réfugiés des camps de Bassiknou, Vassala, Néré, Djiguenni dans la région de Hodh El Charghi ont commencé à rentrer au Mali.

Au Nigeria, la situation des réfugiés devient de plus en plus alarmante. Le conflit entre Boko Haram et l'armée fédérale a déplacé de très nombreuses familles vers Gwambe, Bauchi et le Nord de Kaduna où le nombre de réfugiés augmente de jour en jour.

4.2 Situation sécuritaire et conflits

L'insécurité résiduelle au Mali demeure une préoccupation des autorités, des élus communaux et des organisations internationales des droits de l'homme. Malgré les dispositions sécuritaires, des tirs sporadiques d'obus par des groupes armés, des

Kamikazes sont presque courants dans la partie nord du Mali. Les éleveurs pasteurs ressentent cette insécurité par la recrudescence d'enlèvements et des vols de bétail à main armée. Par ailleurs, les affrontements en octobre 2014 dans le Gourma et le long de la frontière Mali-Burkina Faso inquiètent les éleveurs pasteurs qui restent les principales victimes des exactions de toutes les parties. Aucune des communes rurales pastorales n'est encore couverte par des forces de sécurité et/ou de défense. Les élus communaux et les chefs traditionnels sont sans autorité face à l'absence de celles-ci. Les attaques de milices et de bandits maliens s'étendent jusque sur les transhumants dans la région de Tillabéri au Niger et des vols de bétail sont déclarés dans la région du Gourma et le Nord du Niger.

Des mouvements de populations sont aussi notés dans la région de Tillabéri, non loin de Banibangou. Des éleveurs maliens se sont installés avec leurs troupeaux, ce qui n'est pas sans conséquence dans la coexistence avec les autres populations.

En Mauritanie, la compétition est rude pour l'accès aux ressources en raison d'un afflux d'éleveurs étrangers. On signale en peu partout quelques feux de brousse. Ainsi, en octobre, 20 km de feu de brousse ont dévasté des pâturages dans la zone d'Al Aft

La situation sécuritaire est très mauvaise au Nigeria, notamment dans le nord-est où l'insurrection de Boko Haram tente d'envahir l'Etat de l'Adamawa par des attaques qui touchent également en partie l'Etat de Gombe. A cela s'ajoutent le vol de bétail au dépossèdent des familles qui se retrouvent démunies avec peu ou pas du tout d'animaux. Plusieurs cas ont été récemment enregistrés dans les Etats de Zamfara, Katsina et Kaduna

On Niger on déplore de plus en plus d'accaparement d'espaces pastoraux par les agro pasteurs (cultures sur les aires de pâturage et de repos ainsi que sur des couloirs de passage) ou des promoteurs immobiliers. Sans compter le nouveau phénomène de clôture des points d'eau par certains habitants.

4. 3 Transhumance dans un contexte de fièvre Ebola en Afrique de l'Ouest

Appliquant le principe de précaution face à l'épidémie de fièvre Ebola dans la sous-région, le Togo qui accueille habituellement des troupeaux du Burkina, du Bénin et du Niger a décidé des mesures selon deux cas : un scénario sans cas suspects de fièvre Ebola et un scénario avec cas suspects à partir ou non de l'arrivée de transhumants. Selon les scénarios, les mesures vont de la prévention à l'interdiction de l'entrée des transhumants en passant par un contrôle renforcé des mouvements..

5. ACTIONS INNOVANTES

Les chercheurs ont mis au point le vaccin contre la fièvre aphteuse et les éleveurs du Bénin se mobilisent pour organiser les premières campagnes de vaccination contre cette maladie

L'antenne RBM du Nigeria, en partenariat avec d'autres organisations a initié des rencontres pour la paix entre éleveurs et agriculteurs afin d'assurer une période de

récolte pacifique et la libre circulation du bétail. De telles rencontres ont déjà eu lieu dans les Etats de Kano, Katsina, Jigawa, Yobe, Sokoto et Kebbi.

L'antenne du RBM du Sénégal construit des cases à structure métallique amovible et à toit de paille pour montrer aux transhumants qu'ils peuvent utiliser ces moyens dans leurs parcours afin d'éviter les élagages et des coupes abusives dans les forêts.

L'antenne du Sénégal a utilisé une radio de proximité pour diffuser des émissions interactives, des débats sur la situation hivernale dans la zone sylvopastorale. Cette initiative a permis d'informer les transhumants sur la disponibilité des pâturages, permis de réduire les déplacements inutiles et la surcharge animale et a réduit les risques de contagion d'épizooties.

6. RECOMMANDATIONS

Après les inquiétudes du début, la situation pastorale s'est améliorée en septembre et octobre. Toutefois, l'état des pâturages et le remplissage des points d'eau sont globalement insuffisants pour couvrir les besoins du cheptel et la prochaine soudure pastorale risque d'être précoce dans un contexte d'insécurité avec des conflits armés au Mali et au Nigeria, une recrudescence de vol de bétail et l'épidémie de fièvre Ebola. Face à cette situation, le RBM formule les recommandations suivantes :

- appuyer l'organisation de rencontres intra et intercommunautaires de paix et de réconciliation dans les régions affectées par des conflits armés au Mali et au Nigeria
- prévenir des crises pastorales, en informant les décideurs sur la situation pastorale de 2014, en élaborant des plans de contingence, en renouvelant ou à établissant des conventions et des accords de transhumance transfrontalière
- encourager la production de fourrage dans les zones où cela est possible et pré-positionner des stocks d'aliments du bétail afin d'augmenter l'offre de nourriture pour les animaux et les subventionner pour en faciliter l'accès
- améliorer la disponibilité d'eau d'abreuvement par la maintenance des puits et forages pastoraux, leur réhabilitation, si nécessaire, et la réalisation de nouveaux
- mettre en œuvre des stratégies efficaces de prévention et de gestion des conflits entraînés par une exacerbation de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles ;
- mobiliser des ressources financière permettant de continuer à soutenir les pasteurs victimes du conflit au Mali et d'apporter une assistance à ceux du Nigeria en détresse en raison du conflit avec Boko Haram.
- protéger les pâturages contre les feux de brousse par la réalisation de bandes pare-feu
- améliorer l'offre de soins vétérinaires de proximité, notamment les vaccinations, pour maîtriser les risques de prolifération des épizooties ;
- A la veille, des départs en transhumance, mener une campagne d'information des transhumants vers le Togo sur le nouveau dispositif d'entrée adopté par ce pays en raison du principe de précaution face à l'épidémie de fièvre Ebola et des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la vaccination contre les épizooties